

Compte rendu

Assemblée Générale de l'Association

17 Octobre 2020

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée 2019
- Rapport des comptes 2019 par Mr DELILLE Expert-Comptable et Mr LECAUDE Commissaire aux comptes
- Renouvellement du Mandat de Mr LECAUDE et de son suppléant
- Approbation des comptes par l'assemblée
- Rapport moral du Président 2019.
- Projets du Conservatoire pour 2020.
- Remplacement des membres sortants
- Questions diverses.

Le Président accueille les participants et déclare l'assemblée ouverte à 10h00. Il remercie pour leur présence les membres de l'association, les salariés permanents : Sabrina, Patricia et David ainsi que notre Commissaire aux comptes M. LECAUDE et notre Expert Comptable M. DELILLE.

Le Président précise que les votes pour les différentes résolutions se feront à bulletins secrets, comme le prévoient nos statuts. Les bulletins ont été remis aux participants à jour de leur cotisation lors de l'émargement de la liste de présence.

Le quorum de cette assemblée générale s'établit comme suit :

Membres répertoriés :	216
Membres à jours de cotisation :	53
Membres présents :	21
Procurations :	10
Membres à jours et présents :	21
Total des votants :	31

RAPPORT DE GESTION Année 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de l'association, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations à l'assemblée générale, comme prévu par l'article R. 223-18 du Code de commerce, vous ont été adressées quinze jours avant la date de l'assemblée.

1. Établissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de l'association, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Les comptes vous seront présentés par Mr DELILLE expert-comptable et validés par notre commissaire aux comptes Mr LECAUDE.

Les mandats de Monsieur Philippe LECAUDE, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Serge LECAUDE, commissaire aux comptes suppléant, viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de nommer Monsieur Serge LECAUDE en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Philippe LECAUDE en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices venant à expiration lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

2. Situation et activité de l'association :

Le CMH est bénéficiaire de 8 846 euros à la fin de l'exercice 2019. Pour mémoire le **bénéfice était de 4 415 euros** pour l'exercice 2018.

Les ventes du CMH sont en **diminution de 13 470 €** par rapport à l'année précédente.

	2018	2019	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Vente Travaux	42 647	29 832	-9 597	-24,33 %
Emplacement	41 995	42 230	235	0,56 %
Prestation de service	1 210	320	-890	-73,55 %
La production immobilisée a augmenté de 756 €.				
	2018	2019	en valeur	en %
PRODUITS				
Production Immobilisés	14 28	15 084	756	5,28 %

Les subventions versées par les organismes financeurs sont moins élevées, soit **une diminution de 10 285 €** par rapport à l'année précédente. Pour rappel, nous avons obtenu un FDI sur les années 2017 et 2018.

	2018	2019	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Subvention Exploitation	96 430	75 129	-21 301	-22,08 %
Subvention aux postes	268 851	279 867	11 016	4,09%

Les dettes fournisseurs sont **de 16 542 €**, soit une augmentation **de 4 234 euros** par rapport à l'année précédente.

Les dettes sociales et fiscales d'un montant **de 14 486 euros** sont en diminution **de 17 551 euros**. Les charges sociales ont fortement diminué du fait de la nouvelle législation sur les exonérations de charges salariales et patronales.

Les créances clients d'un montant **de 9 063 euros** sont en diminution **de 13 244 €**.

La trésorerie :

	2018	2019	Variation	
			en valeur	en %
TRESORERIE				
Disponibilité	-48 514	-12 426	36 088	74,38 %
Banque + Caisse				

La Trésorerie s'est améliorée. Nous restons toujours tributaires des subventions. Nous relançons régulièrement les adhérents.

Rapport moral CMH année 2019

Assemblée générale du 17 Octobre 2020

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale qui est un moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui et pour l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Je remercie tout particulièrement SABRINA, PATRICIA et DAVID et toute l'équipe des salariés en insertion du CMH qui, par leurs investissements respectifs, nous permettent de mener à bien les actions que nous entreprenons tant sur les plans administratifs que techniques.

Un grand merci à l'équipe du bureau et du CA, sans leur aide au quotidien il nous serait bien difficile de faire fonctionner le CMH.

Je remercie aussi toutes les équipes de bénévoles qui par leurs actions au quotidien font vivre ce Conservatoire Maritime et permettent de créer ce lien avec les salariés en insertion. Merci à tout ceux qui apportent leurs compétences, tant sur le plan de l'administration que sur le plan technique (parfois les deux), à notre association.

Un grand merci à nos partenaires institutionnels et privés qui nous permettent de nous maintenir à flot contre vents et marées et qui nous ont suivi même dans les périodes difficiles que nous avons traversées et dont je peux vous annoncer qu'elles sont maintenant derrière-nous.

L'année écoulée a été celle de mon cinquième mandat en tant que président.

Notre association compte à ce jour 216 membres répertoriés, dont 53 à jour de leur cotisation. Je vous rappelle la nécessité d'être à jour de vos cotisations pour pouvoir participer aux différents votes qui vont suivre.

Un bref retour sur 2019.

Le chantier d'insertion

Je tiens à mettre en exergue notre chantier d'insertion. Cette année 2019 a été excellente en matière de résultats. Les sorties positives ont été nombreuses et je souhaite souligner le très bon travail réalisé par notre équipe encadrante. Un grand merci à Patricia et David qui par leur professionnalisme et leur engagement permettent aux 20 salariés de réussir leur projet personnel d'insertion et de compter de nombreux retours à l'emploi pour ces salariés.

Il est à noter que le chantier d'insertion bénéficie d'une meilleure reconnaissance de la part de nos organismes de tutelle. Ils apprécient les efforts qui sont faits en matière de gestion et de résultats par l'équipe du Conservatoire Maritime.

Nos partenaires nous ont donné l'autorisation de faire progresser notre accueil de salariés en insertion. Nous passons de 20 salariés en insertion à 28. Ce qui est, de leur part, un gage de confiance en nos projets. Bien sûr cela entraînera l'embauche d'un encadrant supplémentaire pour épauler David.

Le chantier en quelques chiffres :

Encadrement et Accompagnement du personnel sur les diverses activités du chantier (37 personnes en tout).

NOMBRE DE BATEAUX EN HIVERNAGE : 48 bateaux + 23 bateaux appartenant au CMH

Nombre de bateaux en chantier : 20

PRODUCTION :

HEURES PAYEES : 31 028 h - HEURES D'ABSENCE : 2 654 h - HEURES DE FORMATION : 628 h – HEURES IMMERSION & INTERIM : 477 h

Soit 22 986 heures réellement travaillées.

Vous pourrez trouver un détail des chiffres dans le rapport de gestion qui est à votre disposition.

Finances

Vous avez pris connaissance lors de la présentation de nos résultats par notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes de l'amélioration significative de notre situation financière. Il reste cependant quelques irréductibles que nous ne retrouverons plus car lors de notre déménagement leurs conventions n'ont pas été renouvelées.

Comme vous le savez, nous avons un procès avec notre encadrant technique qui dure depuis près de 7ans.

Ce procès en appel a eu lieu en novembre malgré la disparition de Patrick Aubine. Ses ayants droit ont choisi de poursuivre la procédure. Le jugement a démontré que la procédure de

licenciement économique était avérée et a débouté les ayants droit de Patrick Aubine de toutes les demandes formulées.

A ce jour notre situation est donc devenue plus sereine.

D'un point de vue économique cela va permettre de travailler sans cette contrainte et de développer nos actions sans avoir à provisionner de capitaux sur ce dossier.

Les adhésions

Nous avons mis en place depuis 2017 de nouvelles adhésions pour les couples et les familles.

Cela nous permet d'augmenter le nombre d'adhérents, de voir arriver des jeunes et rendre notre association encore plus conviviale et familiale.

Adhésion membre	55 €
Adhésion couple	70 €
Adhésion famille	90 €

Dans le cadre de votre adhésion, vous avez la possibilité d'utiliser le parc machine cependant cela reste soumis à certaines conditions et ceci dans le respect des règles de manipulation des machines et de leurs outillages.

Pour exemple :

-  Le bois doit être exempt de tous corps étrangers (clous, pointes, ciments ou toute autre matière),
-  Les pièces de bois doivent être adaptées en dimensions à la capacité des machines utilisées,
-  Aucun shunt des sécurités ne peut être accepté y compris pour des pièces surdimensionnées
-  Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive.

Nous vous rappelons que l'utilisation des machines-outils se fait sous votre entière responsabilité et qu'en aucun cas la responsabilité du Conservatoire Maritime du Havre ne saurait être engagée.

Les machines à bois sont réputées dangereuses et vous devez vous former à leur utilisation.

Notre encadrant technique proposera des démonstrations à l'utilisation des machines-outils en toute sécurité, sur demande de la part des membres qui souhaiteraient les utiliser.

Projets en cours

Le 12 M² du Havre TADORNA, ce projet financé en partie par la ville du Havre et par nos partenaires NYK et SDV avance très lentement. Une fin de travaux est espérée courant 2021.

Les travaux ont redémarré en 2017. L'année 2018 a été moins productive mais l'arrivée de menuisiers au sein de l'équipe de David, devrait nous permettre de les relancer en 2020/2021.

Un second projet suit son court c'est la restauration du DRAGON ESNEQUE.

Ce projet est piloté par nos deux collègues Mrs Denis PERIE et François MERAY. Je tiens à leur exprimer toute mon admiration pour la qualité du travail réalisé et la patience dont ils ont fait preuve à notre égard. Aujourd'hui il va falloir retrouver de nouveaux adhérents pour reprendre ce projet et le terminer. Je compte sur vous pour relever ce défi et faire aussi bien que nos deux collègues.

Ce projet de renaissance de l'ESNEQUE est un vrai challenge et j'espère qu'en 2021 ce beau DRAGON pourra retrouver son élément naturel et permettre à un grand nombre d'adhérents et de salariés de naviguer à son bord.

Voilà une transition pour aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur, l'utilisation de nos bateaux.

Comme vous le savez Brocéliande a été inauguré fin 2012 par Monsieur le Maire du Havre. Ce projet « voyage au bout du bateau N° 2 » a permis aux personnels du chantier d'insertion et aux membres de l'association de naviguer ensemble et tisser des liens entre tous. Je tiens à remercier toute l'équipe de la commission flotte pour son implication dans ce projet de navigation et je vous engage tous à vous rapprocher de celle-ci pour que cette initiative devienne collégiale. Je compte donc sur votre investissement à tous pour que ce projet de navigation et d'autres puissent se réaliser et soient un franc succès.

Nouveaux projets

Fin 2018, nous avons décidé de lancer, parmi les membres du CA, un concours d'idées. Il a pour but de développer de nouvelles activités au sein du CMH afin de compléter l'activité sur les bateaux et permettre le développement de notre chantier d'insertion. Plusieurs projets ont été proposés, l'un d'eux toujours dans le domaine du bois, présenté par notre encadrant technique David, a été retenu.

Il a pour but de réaliser des monuments funéraires provisoires en bois. Certes le sujet peut paraître étonnant, mais il a le mérite d'être simple à mettre en œuvre et répond à un besoin identifié.

Nous en sommes à l'étude de faisabilité et nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce projet courant 2020.

A ce jour nous travaillons très sérieusement sur le projet Marina Belle plaisance et sur la création des bateaux partagés.

Il s'agit dans le premier cas de réaliser un port à flot dans le bassin devant les hangars. Ce très beau projet mettra en valeur ce bassin et permettra aux bateaux de notre association d'être sur l'eau durant la belle saison et ils pourront ainsi naviguer plus facilement.

Dans le cadre du second projet, il consiste à confier des bateaux à nos adhérents qui souhaiteraient naviguer selon des modalités financières en cours d'étude.

Je vous invite, si ces projets retiennent votre attention à en prendre connaissance auprès des membres du CA et du Bureau afin de les découvrir et y participer.

Le déménagement

Comme nous l'avons évoqué précédemment, 2020 est l'année de notre déménagement dans le HANGAR 42, ce qui nous permet de vous retrouver aujourd'hui dans nos nouveaux locaux. Bien que certains aménagements soient encore en cours, nous pouvons en apprécier les dimensions, et l'amélioration considérable des conditions de travail pour tout nos collègues ainsi que pour les propriétaires œuvrant sur leurs bateaux.

Ce déménagement a eu un coût important. Si les travaux d'aménagement des locaux sociaux, des bureaux et de l'espace associatif sont en grande partie financés par la Communauté Urbaine et par la fondation EIFFAGE, le déménagement des bateaux, et le réaménagement du hangar, qui représente plus de 2 700 h de travail, restent à la charge de l'association. Les membres qui avaient un bateau dans le H43 ont participé financièrement à son déplacement en fonction ou non de la présence des propriétaires.

Conclusion

En conclusion notre association, qui a connu des moments très difficiles depuis 2011, se redresse financièrement. Les projets sont nombreux et les perspectives d'évolution sont à prendre en considération dès maintenant. L'équipe du CA et moi-même nous comptons sur l'investissement de tous les membres du CMH afin que 2020 soit une année de développement pour notre association.

Mes chers amis je lance un appel de détresse, notre association n'a pas lieu d'exister si vous ne prenez pas en main nos projets. Si vous pensez comme moi que le patrimoine maritime mérite un très vif intérêt, que le volet social est essentiel à notre société, vous devez vous investir à nos côtés, relever vos manches et ne pas vous contenter du stockage de votre bateau au sec et à l'abri pour réaliser vos travaux. L'association est là pour vous aider et vous accompagner pour que vous puissiez concrétiser vos projets. Vous pouvez vous aussi apporter aux autres, adhérents

et salariés en insertion, et tisser un lien social solide entre toutes les composantes qui font la richesse de notre association.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je compte sur vous tous pour faire de ce Conservatoire Maritime du Havre une association riche de ces nombreux projets patrimoniaux et sociaux, riches de membres investis ayant à cœur le développement du patrimoine maritime Français.

Rapport d'activité de 2019

ENCADREMENT ET ACTIVITE DU CHANTIER :

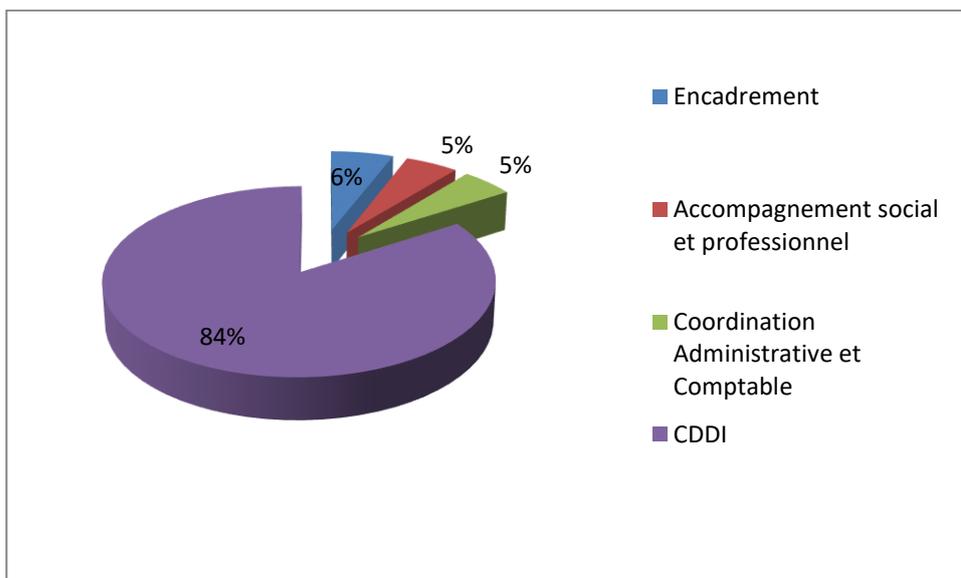
- Administratif : rapports d'activités de l'atelier, plans des hangars des emplacements des bateaux (documents sur Word & Excel). Entretien d'embauche. Evaluation des salariés
- Encadrement du personnel sur les diverses activités du chantier 37 personnes
- Information essentielle sur la sécurité et divers (causerie), vérification des caisses à outil prêtées au personnel,
- Achats Matériel pour le chantier, Gestion magasin (fourniture chantier, magasinier),
- Réalisation de devis pour divers bateaux
- Passage des contrôles techniques des deux camions,
- Participation avec IRSA sur les gestes,
- Etude de projet pour nouvelle activité du CMH.

NOMBRE DE BATEAUX EN HIVERNAGE : 48 bateaux + 23 bateaux appartenant au CMH

NOMBRE DE BATEAUX EN CHANTIER : 20 bateaux

REPARTIONS DES HEURES PAYEES PAR ACTIVITE :

Encadrement	1 820 h
Accompagnement social et professionnel	1 560 h
Coordination Administrative et Comptable	1 560 h
CDDI	26 088 h
	=====
HEURES PAYEES :	31 028 h

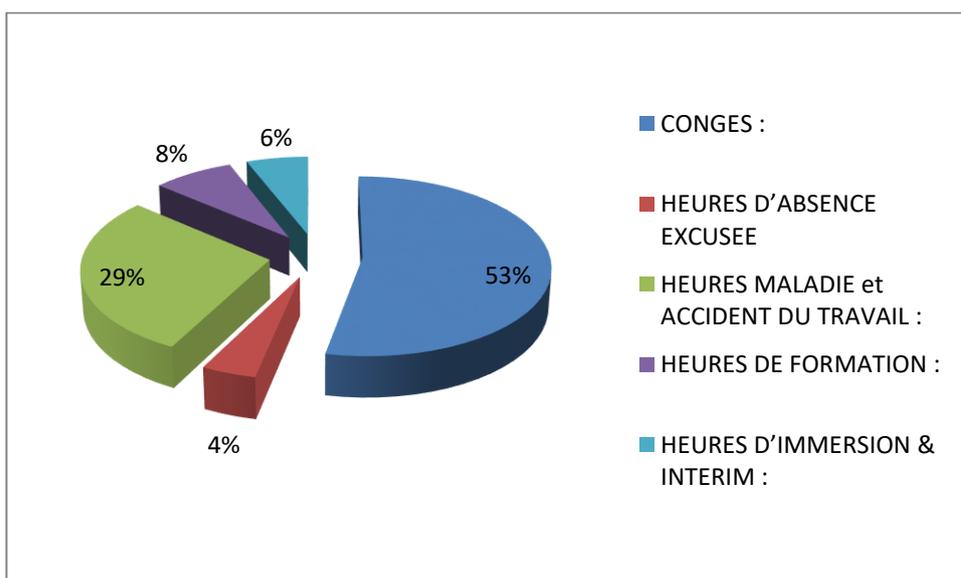


REPARTIONS DES HEURES DE PRODUCTION PAR IMPUTATION :

CONGES :	4 283 h
HEURES D'ABSENCE EXCUSEE	342 h
HEURES MALADIE et ACCIDENT DU TRAVAIL :	2 312 h
HEURES DE FORMATION :	628 h
HEURES D'IMMERSION & INTERIM :	477 h
HEURES REELLEMENT TRAVAILLEES :	22 986 h

=====

HEURES DE PRODUCTION : 19 866 h



Notre action « Insertion professionnelle »

Il est à noter que le chantier d'insertion bénéficie d'une meilleure reconnaissance de la part de nos organismes de tutelles, qui apprécient les efforts faits en matière de gestion et de résultats de l'équipe du Conservatoire Maritime.

Nous avons reçu de la part de ces organismes les félicitations sur les résultats obtenus, suite à nos actions entreprises pour la survie du Conservatoire.

Les différents tableaux suivants donnent les chiffres précis concernant le bilan de 2019 :

- Le Public Accueilli sur l'année 2019
- Actions d'accompagnement social mises en œuvre en 2019
- **Le nombre de mises en situation d'emploi**
- Les **Formations engagées en 2019** :
- Total des Sorties de 2019

Bilan de l'année 2019

Public accueillis sur l'année 2019	Nombre
Total :	37
Hommes	36
Femmes	1
Tranche d'âge :	
Moins de 26 ans	4
Entre 26 et 45 ans	24
Plus de 45 ans	9
Niveau de formation :	
Niveau I à III	1
Niveau IV	3
Niveau V	22
Niveau V bis	9
Niveau VI	2

Publics prioritaires :	
Bénéficiaires du RSA	33
Bénéficiaires de l'ASS	2
Travailleurs handicapés	
Habitants de ZUS	
Autres	2

Actions d'accompagnement social mises en œuvre en 2019	Nombre de salariés bénéficiaires
Logement	4 orienté vers Bailleurs sociaux
Santé	3 Psy 2 Nautili 1 Générali
Budget	3 Trésor public : Arrêt saisie sur salaire. Echancier mis en place 1 CCAS Dossier surendettement
Permis de conduire	6 Action « C'est permis » avec Lh Mobilité
Justice	1 Problème de Garde d'enfant
Administratif	37 orientés CPAM, CAF, Pôle Emploi, Préfecture, CARSAT, CCAS pour résolution de problèmes sur les sites informatiques (CMU, PAE, Indemnités maladie et AT, actualisation et radiation PE, titre de séjour....). Dossier de retraite. Dossier de surendettement

TRE	<ul style="list-style-type: none"> • 37 : Tous les bénéficiaires ont un accompagnement en interne pour la TRE (cv, lettre de motivation, proposition d'offre d'emploi, création d'espace informatique) • 37 Adaptions au poste de travail • 4 : Missions dans les ETT et ETTI • 1 PMSMP • 4 Orientations MRS : 2 gardiens d'immeuble, 1 agent de fabrication en menuiserie alu 1 employé approvisionnement • 2 Job Daiting Logistique • 2 Activ Emploi • 1 Atelier Valoriser son image • 5 Atelier Profil de Compétence (29/10) • 6 Prestations Préparation aux entretiens (entre le 12/10) • Job Daiting « un emploi pour tous » le 14/11, 14 salariés ont participés. • 6 formations qualifiantes
-----	---

Nombre de mises en situation d'emploi en 2019

Nous avons accueillis 37 bénéficiaires (dont 4 hors RSA)

- 1 personne en période d'immersion

Formations engagées en 2019 :

Nombre total de salariés bénéficiaires d'une formation 12

Dont remise à niveau et FLE 3

Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une formation aux compétences clés

Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une formation pré qualifiante ou qualifiante 5

Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une action de formation professionnalisant (CACES, habilitations...)	7
Autres	

TOTAL DES SORTIES 2019★	Nombre
Embauche en CDI dans la structure	
Embauche dans une autre SIAE	
Embauche en CDD de moins de 6 mois non aidé	3
Embauche en CDD de plus de 6 mois non aidé	2
Embauche en CDI non aidé	3
Intégration dans la fonction publique	
Embauche en contrat aidé (secteur marchand)	1
Embauche en contrat aidé (secteur non marchand)	
Création ou reprise d'entreprise ou Autre situation connue	
Entrée en formation	4
Autre sortie reconnue comme positive	1
Chômage	4
Inactif/Sans nouvelle	
Départ à la retraite	1

EN CONCLUSION

=====

En conclusion : le Conservatoire Maritime se redresse financièrement des années difficiles écoulées.

Le déménagement est derrière nous. La phase en cours est plutôt l'aménagement, et comme vous avez pu le constater vous-mêmes au cours de cette assemblée 2020, les travaux vont bon train pour ajuster au mieux nos locaux et notre activité.

Le Conservatoire Maritime doit faire face à l'épidémie de COVID-19. Depuis le 18 mars 2020, le Conservatoire Maritime a mis en place une activité partielle.

Le Conservatoire continue ses efforts, afin de permettre la réinsertion professionnelle et sociale de nos salariés. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun de nos adhérents puissent réaliser son projet.

Le Conservatoire doit lancer sa nouvelle activité : les mobiliers funéraires, fin 2020.

Les projets suivants sont toujours à l'étude : la déconstruction de bateaux, la Marina Belle Plaisance et les bateaux partagés.

Nous espérons que ce rapport de gestion, vous aura apporté toutes les précisions que vous pouvez attendre.

Le Président



Remplacement des Administrateurs

Administrateurs actuels (11):

Jean François BESSIERE

Pascal CORNU

Ronan DANIEL

Hervé DUTHIL

Jean Marc ESTIVAL

Claude HUNOT

Pascal LEFEBVRE

Christophe MARCHAND

Bruno PETER

Patrick REISET

Jean TARDIF

Administrateurs sortants :

Pascal CORNU

Ronan DANIEL

Hervé DUTHIL

Pascal LEFEBVRE

Christophe MARCHAND

Patrick REISET

Le vote pour la nomination des Administrateurs se fait sur le bulletin remis aux participants à jour de leur cotisation.

Dépouillement des Bulletins de votes

Membres présents : 21

Pouvoirs : 10

Bulletins déposés : 29

Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée 2019 :

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
28			1	Acquis

Renouvellement du mandat de Mr LECAUDE et de son suppléant :

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
27			2	Acquis

Approbation des comptes 2019 par l'assemblée :

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
29				Acquis

Approbation du rapport moral 2019 du Président :

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
28			1	Acquis

Election des membres du Conseil d'Administration. 7 Postes vacants.

Pascal CORNU

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
28	1			Élu

Ronan DANIEL

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
22	4	2	1	Élu

Hervé DUTHIL

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
28	1			Élu

Christophe MARCHAND

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
28	1			Elu

Patrick REISET

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
27			2	Elu

Fabien COLONNA

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
27			2	Elu

Georges DENISE

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
25			4	Elu

Daniel BERJONNEAU

Pour	Abstention	Contre	Nul	Résultat
11	5	3	10	Non élu

Composition du nouveau Conseil d'administration :

Jean François BESSIERE

Pascal CORNU

Ronan DANIEL

Hervé DUTHIL

Jean Marc ESTIVAL

Claude HUNOT

Christophe MARCHAND

Bruno PETER

Patrick REISET

Jean TARDIF

Fabien COLONNA

Georges DENISE